



05/02/2018

## **POSITIONS DE L'AFDET SUR LE RAPPORT DE M. PIERRE MATHIOT BACCALAUREAT 2021**

L'AFDET se félicite de retrouver dans le rapport remis par Pierre MATHIOT des positions (valeurs et principes de mise en œuvre) exprimées dans ses divers rapports et notes adressés notamment au MEN. Toutefois, elle pense nécessaire d'alerter sur un besoin de clarification et sur d'indispensables leviers de réussite.

### **PARTAGE DES AMBITIONS**

**L'AFDET partage les valeurs et les principes suivants qu'elle a toujours défendus :**

#### **Formation du jeune dans sa construction civique et personnelle au-delà de l'acquisition des savoirs**

La conception de l'enseignement ne se limite pas à une transmission de savoirs mais contribue à la construction de l'individu, à son insertion dans le corps social, à sa capacité d'adaptation dans un monde en rapide évolution.

**Importance essentielle d'une ouverture sur le monde par des approches expérientielles et vécues** Le supplément au diplôme qui valorise l'engagement du lycéen dans des activités scolaires ou extrascolaires présente à ce titre un réel intérêt.

#### **Construction progressive par le jeune de son orientation et de son parcours de formation**

Une conception souple et fluide de la formation est une condition nécessaire à des choix d'orientation raisonnés si elle est associée à un travail dans la continuité sur les aspirations du lycéen et les possibilités offertes.

#### **Remise en cause de la hiérarchisation des filières de formation dans le second cycle**

Ceci est une condition fondamentale mais non suffisante à l'évolution des mentalités.

#### **Reconnaissance de la légitimité et de la pertinence de la voie technologique**

La spécificité de sa démarche formatrice s'exprime notamment par l'imbrication du travail individuel/travail collectif, de la théorie/pratique et par une connexion permanente entre le monde de l'école et la société en évolution.

#### **Responsabilisation des jeunes et des équipes pédagogiques au travers de projets**

Ces pratiques pédagogiques en usage dans les voies professionnelles et technologiques intègrent des approches pluridisciplinaires, prennent en compte les contraintes du réel, développent l'initiative, le sens et le partage des responsabilités.

#### **Dialogue entre les disciplines**

Le sens de chaque enseignement est d'autant mieux perçu par le lycéen que des relations sont établies explicitement par les enseignants entre les disciplines.



## **POINTS D'INTERET, POINTS D'ALERTE, LEVIERS DE REUSSITE**

La valorisation du nouveau baccalauréat conservant le double statut de diplôme du second degré et de 1<sup>er</sup> grade de l'enseignement supérieur, ne sera pleinement réalisée que si les cursus de l'enseignement supérieur prennent en compte véritablement les acquis et les compétences des nouveaux bacheliers sinon des effets pervers pourront rapidement apparaître.

La liaison lycée/établissements d'enseignement supérieur (et pas seulement universités) est indispensable à l'articulation entre les deux systèmes dans l'intérêt de la réussite des jeunes dans les études supérieures.

La réflexion sur le second cycle est indissociable d'une réflexion au niveau de l'accès des bacheliers technologiques aux classes préparatoires, aux IUT et BTS, à l'université.

**La question de la lisibilité de l'architecture de la formation et du baccalauréat obtenu se trouve posée de façon primordiale.**

### **CONCERNANT LE BACCALAUREAT**

S'il est vrai que la forme de l'examen détermine pour une large part l'enseignement dispensé en amont et qu'il convient d'utiliser ce levier, l'examen ne doit toutefois pas se transformer en une fin en soi.

L'AFDET marque son intérêt pour la prise en compte des résultats obtenus par le lycéen durant le cycle terminal en complément des épreuves ponctuelles à condition toutefois d'adopter des solutions réalistes compte tenu du nombre de lycéens concernés dans chaque établissement, des objectifs visés par chaque discipline. La pratique d'un contrôle continu dans la voie technologique permet d'affirmer, tant son intérêt, que la nécessité de définir les conditions de mise en œuvre pour garantir sa fiabilité, son efficacité et son équité.

L'AFDET marque son intérêt pour une épreuve orale globalisante sanctionnant de façon individuelle un travail conduit dans la durée, au sein d'une équipe, dans une logique de transdisciplinarité et dont la démarche et l'aboutissement sont valorisés par une soutenance orale. Les épreuves orales des séries technologiques prenant appui sur un projet préfigurent la logique du « grand oral ». Elle attire l'attention sur la diversité des situations des jeunes, selon leur milieu familial notamment, les prédisposant plus ou moins à cet exercice.

Les préoccupations organisationnelles et les approches pédagogiques traditionnelles ont dans certains cas repris le pas sur les ambitions novatrices (par exemple les TPE), il convient de tirer les conséquences de ces observations.

La volonté de refonder le baccalauréat dans une optique de rupture avec une hiérarchie des voies mérite d'être considérée. Toutefois des repères de désignation des baccalauréats préparés dans la diversité des combinaisons possibles seront-ils clairement affichés pour assurer la lisibilité du diplôme obtenu ?



## CONCERNANT L'ARCHITECTURE DU SYSTEME DE FORMATION

L'AFDET réaffirme son attachement aux principes suivants :

**Affirmer la valeur culturelle de la technologie** (dans ses dimensions technique et applicative, économique et sociétale), revisitant ainsi le concept d'une culture générale en prise avec le monde contemporain et ne se limitant pas aux « humanités ».

**Préserver les spécificités fortes des enseignements technologiques**, points d'appui pour des études supérieures articulées sur les compétences acquises.

**Veiller aux équilibres entre enseignements généraux et enseignements technologiques pour maintenir une identité et une efficacité aux « formations technologiques ».**

**Valoriser les solutions organisationnelles qui permettent une orientation plus éclairée**, plus progressive et la construction par le jeune de son projet personnel dans une perspective positive.

**Recourir à des pratiques pédagogiques diversifiées** utilisant notamment les ressources numériques, le travail collaboratif et la mise en place de projets, sur un territoire donné, d'une offre de formation diversifiée grâce à une organisation des établissements en réseau, comme l'AFDET l'a suggérée de longue date.

### En matière d'organisation

L'AFDET considère comme très positive la recherche d'une plus grande fluidité entre les voies de formation.

Le rapport propose, afin de se placer dans une démarche novatrice, de remettre en cause le traditionnel découpage annuel disciplinaire pour lui substituer une organisation en trois unités d'enseignement sur six semestres. De plus, chaque discipline peut avoir un statut différent selon l'unité à laquelle elle appartient et selon qu'elle est considérée comme Majeure ou Mineure ou Mineure optionnelle.

**Cette organisation complexe mérite d'être clarifiée y compris en termes d'objectifs pédagogiques, de contenus disciplinaires et de modalités d'évaluation.**

**L'AFDET alerte sur le fait que l'organisation actuelle des établissements autour des disciplines risque probablement de déterminer la nouvelle organisation du lycée, en particulier pour l'offre des Majeures et des Mineures, qui se construira à partir des ressources humaines existantes.**

Par ailleurs l'offre de formation ne saurait être déterminée seulement en adéquation «avec des formations universitaires de proximité » sans intégrer une offre plus large de poursuite d'études supérieures et des possibilités de mobilité post-lycée.



L'AFDET considère que :

### **Concernant l'unité générale**

Elle est définie dans le rapport par l'ensemble des enseignements qui relèvent de la culture de l' « honnête homme ».

Il est regrettable que, dans un monde où la technologie devient de plus en plus prégnante, la culture technologique ne prolonge pas les acquis du collège en seconde et ainsi, ne prépare pas à des choix ultérieurs éclairés de « Majeures ou de Mineures ».

**Il est souhaitable que la dimension technologique, prise dans son sens le plus large, soit présente en tant que telle pour tous les lycéens, en classe de seconde.**

### **Concernant l'unité d'approfondissement et de complément**

Le double enjeu affiché est de permettre pour les élèves déjà déterminés dans leurs choix, d'approfondir les disciplines correspondantes et pour les élèves hésitants de pouvoir explorer un champ disciplinaire plus vaste et éventuellement de varier dans leurs choix. Cet objectif qui répond bien au souci de ne pas précipiter les choix d'orientation, d'éviter des parcours contraints et de permettre au contraire le cheminement le plus judicieux et efficient, est intéressant tout particulièrement en seconde. Toutefois la marge de manœuvre est limitée dans les changements aux autres moments de la scolarité.

L'intérêt de cette approche suppose que des moments de bilan individuels soient organisés de façon fréquente, dans une logique constructive ; la réussite postule que les pesanteurs institutionnelles et les résistances au changement soient levées.

**Le rapport mentionne sept majeures « sciences et technologies » qui « reprennent l'architecture actuelle des séries technologiques dont STAV dans l'enseignement agricole ». Cette affirmation impose une clarification des secteurs technologiques pris en compte d'autant que sont évoquées des combinaisons mixtes de disciplines générales et technologiques. L'AFDET regrette le silence du rapport sur l'architecture générale nouvelle conçue à partir des séries technologiques actuelles<sup>1</sup>. La composition des majeures interroge donc sur la nature et la pertinence des couplages envisagés et la lisibilité du baccalauréat obtenu au regard des poursuites d'études possibles.**

### **Concernant l'unité d'accompagnement**

L'AFDET se félicite de voir un horaire dédié à cette unité qui vise notamment à fournir aux jeunes les moyens de leurs choix réfléchis d'orientation ainsi qu'elle l'a préconisé au niveau du collège.

Cette unité dédiée à une information sur l'orientation, à une formation d'ordre méthodologique, à la construction de projets présente un intérêt certain pour que la réforme puisse véritablement aller vers la construction d'un lycée des « possibles » et permettre la mise en place d'un véritable

---

<sup>1</sup> Il existe aujourd'hui huit séries de baccalauréat technologique (STMG, ST2A, STI2D, STL, ST2S, STAV, TMD et STHR) et de nombreuses spécialités et options. L'architecture d'ensemble est à repenser avec notamment l'introduction d'Unités, de Majeures et de Mineures.



projet personnel des jeunes, un repérage et un développement de leurs potentialités et une ouverture vers la réalité du monde actuel.

Trois conditions semblent devoir être réunies pour assurer le succès : l'horaire doit être strictement dédié et respecté, les enseignants doivent être formés et accompagnés, la mise en place doit être organisée, suivie dans la durée et évaluée par l'institution.

## **En matière de formation et d'accompagnement des maîtres :**

L'AFDET réaffirme ce qu'elle a exprimé avec force : la réussite de tout changement suppose une formation de qualité (tant initiale que continue) des enseignants ou plus largement des équipes éducatives.

Cette formation s'entend à la fois dans sa dimension disciplinaire mais aussi dans une préparation réaliste et moderne à l'exercice du métier prenant en compte les apports des technologies au service de l'enseignement, la réalité du terrain et une ouverture sur la société dans son ensemble. C'est à ce prix que les jeunes pourront être éclairés valablement dans leurs choix d'orientation au-delà des idées reçues et que progresseront les mentalités.

De même, la mise en place de tout changement structurel et notamment de ceux qui complexifient l'organisation de la vie scolaire, suppose un accompagnement fort, une adhésion prenant appui sur l'expression d'une volonté politique affirmée et relayée à tous les niveaux.

Le développement accru de l'autonomie des établissements ne doit pas occulter la nécessité d'un cadrage et d'un suivi indispensables à l'atteinte des objectifs visés par le nouveau baccalauréat.

**L'AFDET est prête à poursuivre sa contribution à la réflexion  
du ministère de l'Éducation nationale.**

\*\*\*\*\*